Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2024

Présents : Blandine BALAY, Gilles DURAND, Kévin CHIEZE, Bernard CANAT, Nadine DUNOYER, Joël CHARRETTE.

Représentés : Laurence SEYCHAL donne pouvoir à Kévin CHIEZE.
Yannick BOUVARD donne pouvoir à Gilles DURAND.

Absents : Jules DREUMONT, Sébastien ROSTAIND.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.
La séance débute à 20h15.
Kévin CHIEZE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal du 25 juin 2024 + modification de celui du 28 mai 2024
- Indexation loyers au 01 Juillet / Locataires logements communaux
- Proposition devis classement voirie communale / Établissement La Poste
- Devis ateliers philosophiques et botaniste en herbe / école 2024 - 2025
- Devis reprise peinture + pose placo antifeu / Logement sous mairie
- Devis reprise lasure passes de toit / Auberge
- Devis pose horloge électronique et contrat entretien / Église
- Poste agent école / Rupture CDD 2024 - 2025
- Définir poste de secrétaire de mairie / Départ retraite secrétaire titulaire
- Questions diverses (devis consommables défibrillateur, devis panneau « Accès pompiers », création accès domaine public vers parcelle privée, choix menuiseries salle « Balmont »)

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2024 et modification du 28 mai 2024 :

À la suite de la demande de Nadine DUNOYER une modification a été apportée sur le procès-verbal du 28 mai 2024.

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide le procès-verbal modifié du 28 mai 2024

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide le procès-verbal du 25 Juin 2024

Indexation loyers au 01 Juillet / Locataires logements communaux :

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Décide d'appliquer l'indexation des loyers proposé au 01 Juillet 2024 à 3,26 %.

- Autorise le principe de restitution de la caution du logement « mairie » à notre ancien locataire, à la suite de l'état des lieux réalisé.

Proposition devis classement voirie communale / Établissement La Poste :

Le conseil municipal est intéressé par la démarche de mise à jour du classement des voies communales, mais demande que soit établi un deuxième devis par un autre prestataire.

Devis ateliers philosophiques et botaniste en herbe / école 2024 – 2025 :

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide les devis :

Atelier botanique : 2 fois par saison 1 362 € (sous réserve d'avoir bien compris le devis proposé).

Atelier philosophique : 10 ateliers à 25 € par atelier + 50 € pour les déplacements.

Devis reprise peinture + pose placo antifeu / Logement sous mairie :

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide partiellement le devis pour la pose d'un placo antifeu et reprise des peintures de la cuisine du logement communal.

Devis reprise lasure passes de toit / Auberge :

Le conseil après avoir voté par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide le devis pour la reprise des passes de toit du restaurant chiffré à 3 094 € HT.

Devis pose horloge électronique et contrat entretien / Église :

Après inspection, l'installation est en état de marche mais non automatisée. Un devis pour la mise aux normes du tableau et l'installation de l'automate est proposé à 3 724,50 € HT.

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Propose, compte tenu du coût de l'installation, de laisser en attente l'automatisation de la cloche de l'église, mais demande l'établissement d'un deuxième devis auprès d'une entreprise similaire.

Poste agent école / Rupture CDD 2024 – 2025 :

À la suite de la rupture du CDD de Mme Nelly SELIC, à son initiative, la question du recrutement d'un nouvel agent se pose. Afin de définir au mieux les besoins de l'école, une rencontre avec les enseignantes sera programmée avant de prendre une décision.

Définir poste de secrétaire de mairie / Départ retraite secrétaire titulaire :

Par suite du départ à la retraite de la secrétaire de mairie titulaire, programmé pour début d'année 2025, le conseil doit définir les attentes souhaitées sur ce poste, avant de débuter le recrutement.

- **Temps hebdomadaire de travail :** 20 h / 21 h semblable au temps de travail actuel ?

- **Répartition temps de travail** : 3 jours flexibles. Par exemple, lundi + mardi + jeudi ou mardi + jeudi + vendredi ?

- **Personnel à recruter :** de préférence une personne déjà formée.

Questions diverses (devis consommables défibrillateur, devis panneau « Accès pompiers », création accès domaine public vers parcelle privée, choix menuiseries salle « Balmont ») :

- N'étant pas au complet le conseil décide de ne pas procéder au choix de menuiseries pour la salle polyvalente, en lien avec le projet mairie. Afin de ne pas retarder le dossier, le conseil propose de laisser les 3 variantes de menuiserie (bois, alu et PVC) dans les appels d'offre.

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide le devis de Cardiosecours, pour le contrôle annuel du défibrillateur situé à la salle « Balmont » d'un montant de 192 € TTC.

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Valide le devis pour l'achat d'un panneau « Stationnement interdit - Accès pompiers » à fixer sur la porte de la chaufferie de l'école, d'un montant de 125,04 € TTC.

Le conseil après avoir délibéré par 8 pour : (6 + 2 procurations)

- Autorise la création d'un accès de la parcelle communale cadastrée D 784, vers la parcelle privée cadastrée D 779, appartenant à M, et Mme BOS, afin de leur permettre un accès plus aisé à leur cave, sans passer par le terrain de l'ex-auberge, vendu récemment par la commune.

Un sondage en rapport avec le bulletin municipal sera réalisé, suite à la demande de l'équipe en charge de sa rédaction.

Fin du conseil 23h00
Prochain conseil municipal : 24 septembre à 20h00

Le Maire,

Gilles DURAND

Le Secrétaire de séance,

Kevin CHIÉZE